L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 24 JUILLET 1877. | 50me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN 24 JUILLET.

Une Jacquerie aux Etats-Unis.

On ne peut lire sans un sentiment d'anxiété poignante les horribles scènes de désordre qui ont eu lieu dimanche à Pittsburg. L'incendie, le pillage et le meurtre, la ville au pouvoir d'une populace, les autorités et la population de Pittsburg restant dans une lâche inactivité et 600 miliciens de Philadelphie, chassés par le feu de leur retraite, se dispersant honteusement devant les bandes d'émeutiers, qui restés maîtres du terrain, se livrent au pillage et à l'incendie, voilà le résumé de cette journée d'horreur qui restera comme un stigmate sur le nom de cette ville où il ne s'est pas trouvé mille hommes de cœur pour prêter main-forte aux miliciens venus dans le but de faire respecter la loi et protéger les propriétés.

Les questions soulevées par la grève disparaissent devant le péril social créé par ces désordres, auxquels la majeure partie des grévistes est, d'ailleurs, restée étrangère. La destruction des bâtisses et du matériel des compagnies de chemin de fer à Pittsburg n'avancera ni les affaires des grévistes ni celles des compagnies, et, si ce système de destruction s'étendait, il aurait inévitablement pour résultat de mettre les compagnies en faillite et de suspendre l'exploitation des lignes ce qui priverait de travail pour un temps indéfini, tous les employés et ce qui arrêterait tout trafic entre l'Ouest et l'Est. Ce qui est incompréhensible, c'est que devant ces excès et cet anéantissement de leur gagne-pain, les grévistes eux-mêmes n'aient pas protesté et répandu toute solidarité avec les pillards et les incendiaires.

On reste abasourdi devant la lâcheté et l'imbécilité des autorités et des citoyens de Pittsburg qui ont laissé faire et qui ne se sont réveillés de leur léthargie que quand ils ont vu l'incendie et le pillage prêts à leur ville elle-même. Rien n'indique que le maire ait adressé aux émeutiers une proclamation ou aux citoyens un appel aux armes. Les miliciens de la ville ont laissé prendre leurs mousquets et leurs canons par les émeutiers. Seul, le shérif paraît avoir fait son devoir et il a payé de sa vie son dévouement à la loi.

Le gouverneur Hartranft, qui est à la tête du second Etat de l'Union par la population, et qu'on disait prêt à expédier au Sud 50,000 miliciens, dans un délai de vingt-quatre heures, paraît avoir fait preuve de bien peu de présence d'esprit et d'énergie.

Il a fallu l'horrible journée du 22 à Pittsburg pour qu'il se décidât à appeler toutes les milices sous les armes, ce qui ne l'a pas empêché de demander secours au Président des Etats-Unis, s'avouant ainsi impuissant à réprimer les désordres avant même d'avoir fait une tentative sérieuse à cet effet.

Le cabinet à Washington paraît très embarrassé de savoir ce qu'il a à faire. Il se croit obligé de protéger le trafic entre les Etats et le transport des malles et il délibère pendant que la torche des incendiaires brûle indistinctement le matériel, les marchandises et les malles.

Cependant, si une répression énergique ne vient pas étouffer dans son germe la jacquerie industrielle qui vient d'éclater à Pittsburg et sur d'autres points, elle va s'étendre à tous les districts miniers de la Pennsylvanie et entraîner dans son orbite tous les ouvriers sans ouvrage des districts manufacturiers de cet Etat et des Etats voisins. Le prolétariat de New-York sera tenté de se soulever pour se joindre à cette guerre anti-sociale de ceux qui n'ont rien contre ceux qui ont, et le Nord-Est qui s'est servi si longtemps comme d'un levier politique de la question noire, se trouvera en face d'une question blanche qui menacera de saper les bases de sa richesse et de sa puissance matérielle et politique.

Aucune grève n'avait pris jusqu'à ce jour, aux Etats-Unis, l'importance et le caractère de celle qui vient d'éclater, en englobant, dit-on, 40,000 employés de chemins de fer des Etats de l'Est et de l'Ouest. Elle découle de la crise industrielle qu'éprouvent les Etats-Unis depuis 1873 et elle se rattache à toutes les questions économiques et financières du jour. Les compagnies ont voulu réduire de 10 pour cent les salaires de leurs employés dont beaucoup ne travaillaient déjà que de deux jours par jour. La plupart de ces compagnies étaient forcées de faire cette réduction sous peine de suspendre, vu l'état des affaires. Mais les employés prétendent qu'ils ne peuvent vivre avec leurs salaires ainsi réduits ; de là les coalitions et la grève.

Malheureusement, les grèves ne vont pas sans violences et les violences appellent la répression, et au milieu du conflit surgit le spectre affamé du prolétariat industriel qui se jette dans la mêlée au cri de "guerre au monopole et mort au capital" et qui détruit aveuglément, sans songer qu'en lien d'atteindre l'abus il détruit le gagne-pain de tous et cause à la société entière d'incalculables pertes qui se traduiront pour lui en nouvelles souffrances.

La cause de la république et du self-government n'avait pas besoin de cette nouvelle épreuve qui va fournir des arguments aux détracteurs. Elle en sortira, nous en sommes convaincu, par le triomphe de la loi, mais ce ne sera, nous le craignons, qu'au milieu de bien des ruines et après de terribles effusions de sang.

Nous attendons encore de la part des gouverneurs des Etats impliqués dans la grève ou de la part du Président une de ces adresses qui remuent la fibre populaire, et qui savent allier à la fermeté de langage que les circonstances exigent de la part des représentants de la loi, des appels touchants à la raison et à la conciliation.

De la part des compagnies de chemin de fer pas un mot n'est venu indiquer que leurs directeurs comprennent la gravité de la situation et la lourde responsabilité qui pèse sur eux.

Force, nous l'avons dit, doit rester à la loi, mais lorsque la crise sera terminée, nous examinerons quels sont les enseignements qu'elle comporte et nous espérons que la leçon ne sera pas perdue pour le peuple du Nord, dont le bon sens pratique va être mis à une rude épreuve.

L'ORDRE RÉTABLI A PITTSBURG.—La populace de Pittsburg ayant accompli son œuvre de destruction et de pillage s'est dénudée et a disparu. Alors la mairie et les citoyens ont repris le contrôle de la ville, ont retrouvé les canons et une partie des armes enlevées la veille et le maire a lancé une proclamation qui place virtuellement la ville sous la loi martiale. Les miliciens de Philadelphie qui étaient ou dispersés ou retranchés à quelque distance de la ville, ont été invités à revenir avec promesse d'être protégés!

Si tout cela eût été fait vingt quatre heures plus tôt, la ville de Pittsburg n'aurait pas à payer environ dix millions de dollars de dommages pour les actes de vandalisme commis dans la journée du 22.

LE PALAIS DES MEUBLES.—Les atelier et les magasins de Mr Jos. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, ressemblent en effet à un palais. Il n'y trouve un choix incomparable de meubles, et les prix de vente sont si modérés que nous nous rendons parfaitement compte de la vogue extraordinaire dont jouit cette maison.

—Le *Sun*, ne perdant jamais de vue le but qu'il s'est proposé, celui de faire parti M. Hayes de la Maison Blanche, fait remarquer hier qu'à présent que M. Samuel J. Tilden est parti pour l'Europe, M. Grant l'a déjà précédé, il ne reste plus aux Etats-Unis un seul homme qui ait jamais été Président.

—Le dessin qui devait paraître dans le *Don Quichotte* vient encore d'être interdit.

Ce dessin représentait un vieil athlète ventru, faisant des efforts inutiles pour soulever un poids de *sou* jusqu'au chiffre de 263. Le titre se composait de ces simples mots : *"Drop lourd !"*

CONSÉQUENCES DE LA GRÈVE POUR LES TRAVAILLEURS.—Une dépêche annonce qu'une compagnie d'huile de pétrole en Pennsylvanie voyant les transports de ses produits arrêtés, s'est vue dans la nécessité de congédier ses ouvriers au nombre de deux mille.

Des centaines de mille hommes dans l'Est et l'Ouest vont voir leur travail suspendu par la folie criminelle des grévistes et de ceux qui, sous prétexte de se faire leurs champions, ont semé la destruction et la ruine.

On pourra évaluer les pertes directes causées par les incendies et le pillage, les pertes résultant de l'interruption des affaires et de la cessation du travail ; elles seront incalculables.

COLLÉGE DES JÉSUITES.—La solennité de la distribution des prix aura lieu, au Collége des Jésuites, rue Baronne, jeudi, 26 juillet. Les élèves joueront une tragédie et une pièce comique. La foule ordinaire sera présente, car le Collége des Jésuites a depuis longtemps conquis un rang éminent parmi nos maisons d'éducation.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 7 juillet de *l'Illustration* et du *Monde Illustré*.

La liste des contribuables délinquants paraîtra, dans le journal officiel, vers la fin de cette semaine.

L'intérêt de 10 pour cent sur le montant des impôts datera du 1er avril dernier et les frais de publication y seront ajoutés.

THEATRE DE L'OPÉRA.—Le club dramatique louisianais a donné samedi soir, à l'Opéra, devant une brillante réunion d'invités, une charmante représentation.

Le spectacle se composait de *Le Feu au Couvent* qui a été très finement joué par Mlle Estelle et MM. Barjac, Ranquetat, Dugas et Pelanne, et de *La vicomtesse Lolotte*. Cette dernière pièce a eu pour interprètes Mme Vezian, Mlle Augustine B....., Mlle Eve Dablesteen et Mlle Heise, et MM. Wiltz, Barjac, Montamat, Bienvenu et Gerber. La pièce a été rendue avec un grand succès. Madame Vezian a fait un type de marquise très réussi. Mlle Augustine a joué avec beaucoup de verve et d'entrain et Mlle Eve Dablesteen a été charmante dans son rôle de coquette. Nos compliments aux membres du club et aux deux nouveau débutants MM. Dugas et Wiltz. M. Barjac s'est surpassé.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—L'Association Dramatique Orléanaise devait jouer le 25 courant la Dame aux Camélias, au bénéfice de la quatrième compagnie, capitaine P. O. Peyroux, du régiment d'artillerie d'Orléans; mais le malheur qui a frappé M. Canonge fils, qui remplissait le rôle d'Armand Duval, a exigé un changement de spectacle.—L'Association jouera, mardi 31 du courant le drame populaire " La Grâce de Dieu " au lieu de l'œuvre de Dumas fils. Nous espérons que le public appréciera le motif qui a forcé de changer la pièce.

JOURNAL A PRIMES CONGUALES.—Nous lisons dans le *Messager franco américain* :

Ce n'est pas seulement à Paris que les propriétaires de journaux offrent des primiums à leurs abonnés ; cette mode a passé les mers, somme tant d'autres. Nous nous souvenons que M. Horace Greeley, le sachant que dorénavant aux annonces du *Tribune* qui joignit l'utile à l'agréable, leur envoya une fois des plants de fraisiers. Chacun reçevait par la poste dix, vingt cinq, quarante-vingt ou deux cents plants selon qu'il payait un abonnement de trois, six, neuf ou douze mois. D'autres journalistes américains tentent leurs abonnés par l'offre de gravures, de livres, de chromos ou même de familles publiées par des confrères. Un journaliste du Kansas vient de trouver bien mieux que cela. Il met en loterie cent jeunes et jolies filles, toutes garanties bon teint et en bonne condition, et il donne gratis un billet de cette loterie à toute personne qui s'abonnera pour un an à son journal et lui paiera une année d'avance.

Les colonnes de notre confrère du Kansas sont remplies de la description des cent Beautés qui se sont fait enregistrer dans la liste des primiums. Naturellement tous les adjectifs, les substantifs et les adverbes du dictionnaire qui servent à peindre les charmes de l'expression, les appâts de la taille, les attraits du visage, la grâce des mouvements, les fascinations du regard, les enchantements de la voix, les puissances magiques du sourire, les élans divines d'une âme à jeune femme qui s'évanouit en balançant gracieusement sa taille svelte, les beautés irrésistibles d'une chevelure qui, d'une chevelure que, d'une chevelure dont Bérénice elle-même eut été jalouse, tout cela a été épuisé dans le portrait à la plume que notre éloquent confrère a fait de chacune de ses merveilleux premiums.

Pour nous servir d'une expression en grande faveur chez les faiseurs de prospectus de ce pays, voici quel serait le *modus operandi* de cette loterie. Chaque abonné, avons-nous dit, reçoit en retour de son paiement d'abonnement, un, deux, trois, etc., billets, selon qu'il aurait payé d'avance son abonnement pour un, deux, trois, etc. années. Le journal lui envoie en même temps les photographies des cent vierges. Une d'elles, s'il est favorisé du sort, peut lui tomber un jour en partage. Chaque jour, le journal lui apportera quelque nouveau détail sur la vie, les antécédents, le caractère, les goûts, la toilette, les aptitudes, la parenté d'une de ces cent jeunes beautés. Ce sera d'un attrait irrésistible : jamais journal n'aura été dévoré avec tant d'ardeur. A force de contempler ces cent magnifiques photographies et de lire ces biographies quotidiennes l'abonné arrivera à être chauffé à blanc, pour ainsi dire, il sera amoureux fou de cent nymphes à la fois, et pourvu qu'il en obtienne une, il s'en emparera avec avidité.

Alors, alors seulement, aura lieu la loterie pour laquelle on a mis tant d'encre, l'une de la fortune et l'autre de l'amour conjugal. Dans la première de ces roues, on mettra autant de billets qu'il y aura eu d'abonnements payés et parmi ces billets il y en aura seulement cent numéros gagnants. Quand l'un de ces derniers sera sorti, on donnera un tour à l'autre roue dans laquelle se trouveront les photographies des cent premières. Celle de la jeune fille dont le portrait sortira deviendra le lot du fortuné numéro gagnant. Armé de cette carte, l'heureux mortel entrera dans un vaste salon où se trouvent les cent Beautés qui peuvent convenablement et selon les règles les plus strictes du bon ton et des convenances, il trouvera une dame âgée et très respectable, qui la présentera à sa future, selon la formule la plus distinguée.

" Miss Amanda White, veuillez me permettre de vous présenter mister John K. Lusk, de Lake Sibley, du comté de Cloud dans l'Etat de Minn. Mister John K. Lusk, j'ai l'honneur de vous faire faire la connaissance de miss Amanda White, fille de mister Benjamin Franklin White de Lafayette, du comté de Doniphan, dans cet Etat." Les présentations ayant été faites ainsi conformément aux règles de la politesse et de la morale, Amanda et John s'assiéront à côté l'un de l'autre et commenceront une causerie. Si au bout d'une demi-heure, les deux parties contractantes se conviennent parfaitement, on les fera entrer dans un second salon où le ministre fera face à deux témoins se tiendra tout prêt à leur passer le lasso conjugal, et ils s'en iront ensuite, constituant à eux deux une paire d'époux parfaitement assortis.

Dans le cas où les deux personnes ne se conviendraient pas, il leur serait permis de faire un *trade* avec d'autres personnes de la compagnie qui ne seraient pas non plus contentées de leur lot.

Si ces tentatives d'échange n'aboutissent pas, le numéro gagnant s'en ira, la mort dans l'âme sans doute, mais qu'y faire ! Il lui restera toujours les cent autres, les cent photographies et l'excellent journal qu'il recevra fidèlement tous les jours. Quant à la jeune fille, sa carte sera remise dans la roue, la tirera recommencera et elle ne cessera que lorsque les cent Beautés auront été toutes pourvues d'un abonné à leur convenance, et que les cent lasso auront été passés par le ministre aux cous des cent Vierges.

—Le conseil municipal de Paris a constitué son bureau.

M. Oudin a été nommé président, au second tour de scrutin, par une majorité de 43 voix contre 11 données à M. Lafont.

M. Ferré a été nommé vice-président, également au second tour, par 40 voix, contre 37 données à M. Clamageran,—ces deux candidats appartenant au parti modéré,—et contre MM. Songeon et Levrand, candidats avancés, qui ont obtenu, le premier 17 voix, et le second 16.

L'élection du secrétaire a donné 42 voix à M. Esparais. M. Louis Combar en a eu 33, MM. Dujarier et Braleret chacun 32.

Il n'y a pas eu de lutte sérieuse.

En somme, le résultat montre un grand esprit de modération dans la majorité du Conseil municipal.

Le discours qu'a prononcé M. Oudin n'a fait que peu d'allusions à la politique.

Le nouveau président a remercié ses ami " de la récompense qu'ils avaient cru devoir accorder à un vieux vétéran de la démocratie."

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Départs.

Par la ligne de Mobile lundi soir, 23 juillet. B. A. Herts, Jos. Zimmerman, H. Christ, N. Bohn, A. Rambach, J. Hubert, N. Prayer, T. Kirner de l'ordre des frères de Marie pour Cincinnati. C. E. Schmidt et sa famille et G. Schmidt ; Mme et Mlle Templeton, T. Lee Shaté et sa famille et Mlle Miltenberger pour les eaux de la Virginie. G. M. Gilleaple et sa famille pour Sewanee, Tennessee. Mr Elmore Dufour et sa famille pour l'Ouest, par St. Louis, W. O. Denegre et sa famille pour Washington city. Mme Boucher et sa famille pour Washington.

Départs par la ligne de Jackson.

J. D Miller et sa famille et A. J. Wrotnowski et sa femme pour Chicago. J. Q. A. Fellows, Mme. L. J. Dodge, Mme. P. B. S. Pinchback et sa famille, pour les eaux du Niagara. E. M. Kohn, pour New York. Mlle Geo. A. Hamilton, pour New York. Mme M. B. Ross, pour Cincinnati, Mlle A. J. Ross, Dahl, Wilson, pour les eaux chaudes, Jno. Andrews pour Chicago, Mlle Jennie Andrews, Mme Geni Jno. Majors, Mlle A. Morse.

Dénonciations.

Les braves gens, qui nous adressent des dénonciations anonymes contre les jeux ou autres abus, voudront bien prendre note que l'*Abeille* n'a pas charge de la police et qu'elle ne peut se faire l'écho de dénonciations personnelles et anonymes. Qu'ils s'adressent directement à la police ou qu'ils fassent eux-même des affidavits comme c'est leur droit.

Affaires municipales.

Mr James Sweeney a publié une note qui ferait naître l'impression que Mr Cavanac a détourné à son profit une partie du revenu de la ville, et la note par conséquent attaque à la fois son caractère de citoyen et d'officier public.

Mr Sweeney dit que pour les recettes du port il a payé $5,031 et que $8,822 seulement ont été versés au trésor municipal, ce qui lui fait tort de $1,308, dont Mr Cavanac aurait à rendre compte.

Les amis de Mr Cavanac répondent que Mr Sweeney comprend dans son rendu de compte tout le cette période de l'administration du prédécesseur de Mr Cavanac, entre le 1er de janvier et le 31 décembre 1876, l'administration de Mr Cavanac n'ayant commencé avant le 1er janvier de l'année courante.

Mr Cavanac se plaint aussi que Mr Sweeney ne comprenne pas dans son compte les revenus collectés pour le mois de juin, qui s'élèvent à $500 en plus et qui, naturellement, ne pouvaient avoir été versés au Trésor avant le mois actuel, lequel montant dépasse de beaucoup la somme collectée pour le même mois sous les administrations précédentes.

Mr Cavanac dit qu'il demandera lui-même à la séance du Conseil d'aujourd'hui la nomination d'un comité chargé d'examiner les affaires de son département, et tout particulièrement l'affaire du revenu des quais dans les districts supérieurs de la ville ; qu'il réprouve aucune crainte pour ce qui le concerne mais que si quelqu'un de ses employés a commis quelque infidélité ou fait quelque chose contrairement à ses devoirs, il en sera fait un rigoureux exemple pour responsable quelle que soit la position qu'il occupe depuis ses concitoyens.

Rapport du Bureau de santé.

Pendant la semaine dernière, il est mort à la Nlle Orléans 124 personnes, dont 15 de la petite vérole, 14 de fièvres d'infection, 20 de consomption, 5 de congestion cérébrale, 6 de dysenterie, 6 de diarrhée. 88 personnes de la race blanche, 36 de race de couleur.

Un juge pour la Cour suprême des Etats-Unis.

On rapporte qu'un télégramme de Washington donne l'assurance que Wm. H. Hunt, le candidat républicain à la place d'avocat-général de la Louisiane, dans la dernière élection, sera nommé juge de la cour Suprême des Etats-Unis. Il est vrai qu'un autre télégramme postérieur n'a confirmé la nouvelle, mais que Mr Alfred N. Hunt, attend une confirmation. D'après cela, la nomination doit être regardée comme le fait même.

Suicide.

Un jeune peintre de portrait, nommé Bruno Ducommun, s'est tué d'un coup de pistolet, samedi sur les 9 heures, chez lui haute rue des Remparts No 99. On a cru tout d'abord qu'il avait été tué par son beau-frère qui était dans la chambre quand le coup fatal est parti, mais d'après le témoignage de sa sœur Mme Rudolph et de plusieurs personnes demeurant dans la même maison, il n'est pas permis de douter qu'il y a bien eu suicide de la part de la victime. Il était souvent pris de boisson et alors il était fort dangereux. Il se trouvait ainsi le soir du 21 courant et apprit qu'il avait annoncé en rentrant qu'il voulait se détruire. C'est ce qui résulte de la déposition de sa sœur qui avait pris pour elle-même et qui n'était empressée de sortir de la chambre où il se trouvait avec son mari.

M. Ducommun n'avait pas plus de 23 ans et était natif du Danemark.

Jalousie.

John Henry, a été arrêté et enfermé à la station centrale, sur l'accusation d'avoir attaqué sa femme et de l'avoir blessée avec un rasoir. Il paraît que dimanche soir, sur les 10 heures et demie, cet homme, qui est marinier à bord du steamer John Hanna, revenant chez lui, au coin des rues Perdido et Franklin, et trouvant sa femme en compagnie avec un homme, dont le nom n'a pas été donné à la police, fut pris tout à coup d'un accès de jalousie et, sans autre forme de procès, il tira un rasoir de sa poche et en porta un grand coup à sa femme qui fut atteinte à l'abdomen. La femme blessée fut transportée tout aussitôt à l'hôpital où la blessure a été déclarée fort dangereuse sinon fatale. Henry ne nie pas ce qu'il a fait, mais il excuse son crime en disant qu'il s'est laissé aller à un mouvement de jalousie qu'il n'a pu dominer.

L'excursion par le chemin de Mobile.

Dimanche dernier a été un grand jour d'excursion pour les citadins de la Nouvelle-Orléans. Deux trains sont partis d'ici, ayant 1687 voyageurs ; c'est le chiffre le plus considérable jusqu'à présent. Ajoutons que l'excursion a dirigé ses pas vers un endroit qui se trouver place pour revenir on étant arrivé trop tard à la gare pour avoir des billets ayant l'embarquement des trains, sont restés chez eux.

Représentation à Carrollton.

La troupe d'opérette de M. Chaillet a donné une très belle représentation de la " Fille de Mme Angot" dimanche soir dans les jardins de l'hôtel de Carrollton. Le succès a été complet et la troupe a été rappelée à la scène à plusieurs reprises. La soirée était nécessairement fraîche et agréable. Sous ce rapport le spectacle a été admirablement favorisé par le temps, et l'assemblée, nombreuse, a passé une délicieuse soirée. Le divertissement très original, de popularisé " La Fille de Mme Angot" à Carrollton a eu du succès.

La troupe s'est servie, à ce que nous croyons, d'une imitation faite il y a quelque temps par l'Académie de Musique dans l'arrière plan des jardins qui sont fort beaux et magnifiquement ténus. Allées, quinconces, parterres, massifs d'arbustes, grands arbres et épais ombrages, rien ne manque à ces jardins aux vastes proportions, pour en faire un lieu de promenade des plus agréables. Le théâtre n'y occupait qu'une place comparativement étroite, mais les mouvements scéniques étaient si bien ordonnés et exécutés qu'il a paru suffisant même pour le public, car la pièce a été jouée tout entière sans aucune suppression, et tous les acteurs se sont bravement acquittés de leurs rôles respectifs, tout comme s'ils eussent été sur une grande théâtre. On se trouve réuni pour captiver les yeux aussi bien que les oreilles.

Contrairement à ce qu'on aurait pu supposer, il y avait là beaucoup de spectateurs américains comprenant peu le français ou ne le comprenant pas du tout, ce dont on s'apercevait facilement au fiegme avec lequel ils recevaient les traits de la pièce les plus amusants et les plus spirituels. Mais le jeu des acteurs suffisait pour mériter leur attention et les sédnire, et de fait les acteurs auraient été applaudis partout.

Nous ignorons quel a été le bénéfice pécuniaire de la troupe, mais nous pensons qu'il a été satisfaisant, ne supposant pas que la compagnie du chemin de Carrollton qui possède les jardins ait exigé un prix de location. Il est important pour la compagnie de favoriser tout ce qui peut attirer du monde à Carrollton, et les organisateurs de fêtes trouveront comme elle de dimanches, ce qu'ils devraient être privilégiés.

Mortellement blessé.

James Murphy qui, pris de boisson, s'était arrêté, samedi à 11 heures du soir, sur l'escalier de Mr Geo. Kuntz, au coin des rues Dryades et Huitième, a reçu du maître de la maison un coup de couteau qui lui a fait à la poitrine une blessure mortelle. Mr Kuntz ne sachant pas ce que l'homme voulait lui avait ordonné de s'éloigner.

Murphy se fâcha et, après un échange de quelques gros mots, s'éloigna, mais pour s'arrêter sur la banquette devant la maison de M. Kuntz, en lui disant que la banquette, appartenant à tout le monde, personne n'avait le droit de l'en faire sortir. Kuntz furieux tira un couteau de sa poche et lui en porta un coup terrible au côté gauche de la poitrine.

Le blessé a été transporté à l'hôpital où sa blessure a été jugée mortelle. Quant à Kuntz, il a été arrêté par l'officier Dillon qui l'a enfermé à la salle de police du Sixième Precinct.

Collége de l'Immaculée Conception.

Les exercices de fin d'année de ce collége, sous l'habile direction des Rév'ds. Pères Jésuites, auront lieu jeudi prochain, dans la soirée. L'interprétation des deux pièces "Ion" et "In the Lion's Den" sera suivie d'une distribution de prix. Nos remercîments aux Rév'ds. Pères pour l'invitation qu'ils nous ont adressée.

Encore la rue des Dryades.

John Carter ne connaissait pas apparemment l'histoire touchante récente de Thos. Morehead, quand il est allé se perdre à son tour dans cette rue des Dryades où demeurent un si grand nombre de démoiselles noires. Etant entré malheureusement dans le bouge de l'une d'elles, le malheureux Carter, qui est étranger, y a perdu tout ce qu'il avait dans sa poche, c'est à dire $45. N'étant apparu de cette filouterie, il a crié au vol ! à la garde ! et a fait beaucoup de tapage, sur quoi la police est arrivée, et six femmes ont été arrêtées, parmi lesquelles Emma Smith qui tient la maison. Gabriel Decare et Edward Johnson, mariniers du fleuve, alors en visite chez Emma, ont été arrêtés également et emmenés à la salle de police.

Eau.

Hier soir, à 10 heures et demie, la maison basse en bois, au coin des rues Defoncet et St. David, appartenant à Mme Donald et occupée par Mr Jas. Parham, a été totalement détruite. Perte $500.

TEMPERATURE.—23 juillet 1877.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin.....	74	23
Midi.....	80	27
3 P. M.....	83	29
6 P. M.....	80	27

CONCURRENCE A LA CHINOISE.—Nous lisons dans le *Courrier* de San Francisco :

On croit que l'assassinat de l'actrice Ah Lok, qui vient de mourir des suites de sa blessure, n'est que la conséquence de la rixe récente qui a eu lieu entre les membres des troupes des deux théâtres chinois rivaux. Ah Lok était amie de Fun Fun Choy et Compagnie et l'on croit que son assassin a été gagné par Looy Shin Fung et Compagnie.

La rivalité entre les deux théâtres et le dernier jeté sur les acteurs et les directeurs de cette dernière compagnie, ont éveillé les sentiments de haine qui se sont traduits en un complot ayant pour objet de réduire en cendres le théâtre de Nun Fun Choy et ses acteurs.

Samedi dernier un camionneur déchargeait une certaine quantité de bois devant le théâtre de Nun Fun Choy, contre lequel on l'emplaît de suite, lorsqu'il découvrit une mèche allumée qui correspondait à une fusée reçue mise en communication avec une boîte de fer blanc contenant douze livres de poudre. Il l'engagissait tout simplement, comme on le voit, de faire sauter et d'incendier le théâtre Nun Fun Choy.

On a déjà tenté une fois de faire sauter la résidence d'un des directeurs de Nun Fun Choy, mais cette tentative n'avait réussi qu'en partie, car elle n'avait détruit qu'un escalier que l'explosion avait réduit à l'état de sure-dents.

Bronzolles, 6 juillet, 3 h. du soir.—Le député Janson a interpellé aujourd'hui le gouvernement sur l'expulsion de Gourde, ministre de la Commune, avec la France.

Le ministre de la justice, M. A. de Lantheaere, a répondu que Gourde s'était engagé par écrit à ne pas attaquer les gouvernements étrangers. Malgré son engagement, il a publié un livre très violent sur les Etats-Unis. Il a donc été expulsé de Belgique. La Chambre des représentants, par 76 voix contre 14, passe à l'ordre du jour. La discussion sera reprise après le dépôt du dossier de l'affaire.

Le livre de Gourde, paru aujourd'hui, justifie pleinement la mesure.

L'ABORDAGE DE LA "REINE-BLANCHE." —Au cours de manœuvres exécutées à douze milles des îles d'Hyères, l'amiral Jauréguiberry avait donné son escadre, composée de onze cuirassés, le signal de venir de huit quarts sur tribord. Par suite d'une fausse interprétation du signal, la corvette à hélice la Reine-Blanche, commandant Lagrange, vint sur bâbord, et aborda la Reine-Blanche par la hanche de tribord. La Reine-Blanche eut une large ouverture et fut enfoncée par l'éperon. Le commandant M. Felix de la Barrière, sans perdre une seconde, se lança à toute vapeur vers la rade des îles d'Hyères, et s'y échoua sur la plage de la Badine, une heure après l'abordage.

La Reine-Blanche, quoique remplie d'eau jusqu'à la ligne des sabords de sa batterie est absolument debout à la plage.

Pendant l'abordage, les bâtiments étaient distants de 600 mètres les uns des autres, sur trois lignes parfaites, et rien ne faisait prévoir pareil sinistre, uniquement dû à la fausse interprétation par la Thétis du signal de l'amiral.

La Reine-Blanche, échouée sur la plage de la Badine, a été entourée de remorqueurs qui l'accostent facilement et la remettre à flot.

Toulon, 6 juillet, 5 h. 40 soir.—Après trois jours d'énergiques efforts, le brave commandant Patin de la Barrière a pu remettre son bâtiment à flot.

Remiquée ce matin, *la Reine Blanche* a fait son entrée en rade, sous vapeur, ce soir, à cinq heures, escortée de toute l'escadre dont elle tenait la tête de ligne. Du fait, la collision survenue paraît maintenant assez naturelle, vu la faible distance admise dans les manœuvres de l'escadre, et finalité dans la marche des deux navires qui se sont abordés.

La Reine Blanche va être mise au bassin.

L'AFFAIRE BOYER.—Nous avons raconté l'épouvantable crime commis à Marseille sur la veuve Boyer par un nommé Vitalis, son ancien amant devenu celui de sa fille Maria Boyer. Vitalis après avoir assassiné la veuve Boyer, l'avait découpée en morceaux et la fille de la victime l'avait aidé de son horrible besogne. Les assassins viennent de passer en cour d'assises et voici le résumé de la dernière séance :

L'organe du ministère public établit un parallèle entre le crime de Marseille et celui commis par Bil'oir, et s'étend longuement sur les détails de cette horrible affaire. L'accusateur public ne veut pas ne doit an rien, selon lui, atténuer l'horreur du crime, et il demande au jury d'appliquer aux accusés toutes les sévérités de la loi.

M. le procureur général a été, pendant le cours de son réquisitoire, fréquemment interrompu par les sanglots de Maria Boyer.

Me de Sézanne, avocat de Vitalis, combat la préméditation. Il dit que dans la passion poussée à sa plus violente expression qui ressentait pour Maria Boyer, il ne pouvait avoir eu de préméditation pour voler infliger par sa mère de véritables tortures, et que c'est dans une de ces scènes qu'il a voulu la venger.

Il demande au jury d'abandonner Vitalis à ses remords, châtiment plus terrible encore que la mort, et fait appel à la pitié en faveur de sa vieille mère.

Sept heures. Me de Boissérin commence sa plaidoirie en faveur de Maria Boyer, qu'il présente comme ne pouvant avoir complètement la responsabilité de ses actes. Sa mère, dit-il, n'avait pas la tête forte, et sa grand'mère était aliénée. Il demande l'acquittement.

La séance est levée à huit heures et reprise à neuf heures pour entendre le réquisitoire du président.

Le jury s'étant rendu son verdict qu'à une heure dix du matin.

Il a été affirmatif sur toutes les questions et n'a admis des circonstances atténuantes que en faveur de Maria Boyer.

En conséquence, Vitalis a été condamné à la peine de mort. L'exécution aura lieu sur une place publique de Marseille.

Maria Boyer a été condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

—Emprunté à Bachaumont :

—A propos de *Paul et Virginie*, disait quelqu'un dans un groupe très choisi et très causant, savez-vous ce que deviennent les enfants de Bernardin de Saint-Pierre baptisés de ces deux noms ?

—Mais non, répondit-on en chœur, et cependant la chose serait assez curieuse.

—Un hasard me permet de vous renseigner, reprit le causeur. Virginie, cette enfant-là, ne nous fit une des fleurs de la mode à la fin du siècle dernier, épousa le général Gozan et est morte en 1843 sans laisser de postérité. Quant à son frère Paul, il est mort célibataire, en 1854, à la maison municipale de santé, en état d'interdiction légale provoquée par sa famille maternelle.

Et la conversation continuant tant sur le livre de Bernardin de Saint-Pierre que sur l'opéra de Massé, un des assistants raconta l'anecdote suivante :

C'était à une réception de légation. Arrivent le marquis et la marquise de Palmarini. L'huissier ordonna les noms pour annoncer. M. de Paliavicini donne le sien entre les dents. L'huissier entend de travers et annonce d'une voix à faire tomber les lustres :

—M. le marquis et Mme la marquise de *Paul et Virginie*.

Ce qui rappelle l'histoire de M. Pozzo di Borgo annonçé une fois dans un salon de haute hiérarchie :

—Le bourreau de Bordeaux !...,

—Un journaliste de Chelsea, dans le Massachusetts, prenant en considération la chaleur de la saison et les frais écrasants de son établissement dans les circonstances actuelles, annonce à ses lecteurs que la publication de sa feuille sera suspendue pendant la première quinzaine du mois prochain, pour permettre à son propriétaire de prendre ses vacances.

LE 4 JUILLET A PARIS.—Nous lisons dans le *Mémorial diplomatique* :

Les membres du comité franco-américain et un certain nombre d'autres Français sympathiques aux Etats Unis, avaient invité M. Washburne à un banquet qu'ils se proposaient de donner à l'occasion du 4 juillet. M. Washburne ayant promis de se rendre au banquet américain, n'a pu accepter cette gracieuse invitation. Ces messieurs lui ont alors adressé une lettre collective exprimant les sentiments de respect et d'estime qu'ils lui portent et le priant de porter aux Etats-Unis leurs vœux pour que les deux Républiques sœurs s'unissent de nouveau à l'inauguration de l'Exposition universelle de 1878. M. Washburne s'est empressé de répondre à ces messieurs que leur lettre l'avait profondément touché et que, s'il avait dû assister à un banquet exclusivement américain, la France, cependant, n'y était point absente, car lui et l'élite des invités du docteur Evans s'étaient donné le plaisir de rendre hommage à sa généreuse hospitalité, à sa féconde activité et à cette chaleur de sentiments qui fait que les Français sont si sympathiques. En ce qui concerne l'exposition, M. Washburne promet à ces messieurs tout son concours.

La lettre est signée par MM. Laboulaye, Henri Martin, Dietz-Monnin, Caubert, Talleyrand Périgord, etc., etc.

—Le 4 juillet, le docteur Thomas W. Evans a donné, dans son bel hôtel de l'avenue de l'Impératrice, un grand et magnifique banquet en l'honneur du centième anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis. L'élite de la colonie américaine de Paris ou de passage à Paris, était conviée à ce banquet. On y remarquait le ministre des Etats-Unis en France, M. Washburne, et les deux secrétaires de la légation : M. Baker, ministre des Etats-Unis à Saint-Pétersbourg, M. Partridge, leur ministre au Brésil, le général Torbert, consul général des Etats-Unis à Paris et le vice-consul, M. Hooper ; le colonel Fregeland, consul au Havre, le célèbre peintre américain Healy, son jeune émule, M. Bacon, le docteur Hitchcock, de la Chapelle américaine, le banquier Harjes, le vénérable colonel Mann, le docteur Warren Bey, M. King, ancien maire de New-York, le docteur Johnson, MM. Homans, Riggs, Legay, Morgan, le docteur Crane, le colonel Evelyn, M. Dremel, de l'*American Register*.

—On nous écrit de Toulon que M. Emile Olivier songe à se présenter simultanément dans trois circonscriptions du Var : à Draguignan, à Brignoles et dans la 2e circonscription de Toulon.

—On lit dans le *Moniteur universel* :

En prévision de la non réélection de M. Gambetta à Belleville, on annonce que des grands centres on l'opinion radicale prédomine un arrondissement on l'actuel dictateur puisse poser sa candidature.

Il paraît que dans une heure de désespoir des difficultés, car les anci